

**Ville de Rambouillet
- Yvelines -**



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 4 avril 2014
à 19 H 00

Procès - verbal

Monsieur LARCHER déclare la séance ouverte et propose conformément à la tradition de nommer William FOCKEDEVY, secrétaire de séance en qualité de plus jeune de l'assemblée.

Il fait ensuite un discours de bienvenue.

"Je suis heureux de vous accueillir ce soir, heureux mais pourquoi ne pas vous le dire, ému.

L'installation d'une nouvelle municipalité est un moment important pour une ville, c'est un moment qui s'inscrit dans l'histoire de notre cité. Et c'est dans un lieu majeur de notre patrimoine que nous sommes rassemblés ce soir, l'ancien baillage devenu notre Hôtel de Ville.

Construit par Louis XVI (entre 1785 et 1787) pour servir notamment de réserves à grains, le premier étage comptait alors deux cabinets, un bureau pour le greffier, la salle du conseil, la salle d'audience dans laquelle nous nous trouvons qui communiquait par un escalier avec une prison...et où un « Christ de justice » était en lieu et place de la carte des chasses de Cassini.

L'histoire de Rambouillet est sur ces murs.

Julie-Lucine d'Angennes, fille de Charles d'Angennes et de Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet anima au XVIIe siècle le salon de Rambouillet (Rue Saint Thomas du Louvre à Paris).

Louis Auguste de BOURBON, Comte de Toulouse, fils légitimé du roi Louis XIV et de Madame de Montespan qui devint propriétaire du domaine de Rambouillet en 1705, son fils le Duc de Penthièvre reçut fréquemment Louis XV à Rambouillet puis céda le Domaine au Roi Louis XVI.

René-Denis Estienne de Mustière, le dernier Bailli de Rambouillet.

Enfin un portrait d'Alexandre-Constant Maûquest de la Motte qui fut Maire de 1853 à 1878. Mais aussi Napoléon 1^{er}, Napoléon III et Marianne qui symbolise la République et la galerie des portraits des Présidents de la République qui se poursuit dans le bureau du Directeur Général des Services.

Cette salle a été marquée par la présence pendant plus de trente ans de Monsieur Marie Roux de 1904 à 1935 et bien sûr de Madame Jacqueline Thome Patenôtre qui fut Maire pendant 35 ans. A Rambouillet une certaine « durabilité » est la marque ! Je pourrais aussi citer nos anciens collègues Gautherin et Delorme dont nos rues portent la mémoire.

Mais une Ville ce sont aussi les agents qui la servent et je voudrais les remercier chaleureusement pour le travail effectué quotidiennement.

Nous leur devons, événements, projets réalisés par les municipalités successives.

Je leur suis reconnaissant. Tout comme je suis reconnaissant envers mes collègues élus qui ont partagé et agi au cours de ces 5 mandats, je leur suis reconnaissant pour le chemin parcouru, avec certains d'entre eux depuis 31 ans, pour d'autres depuis moins longtemps.

Je leur dois aussi quelques uns de mes très bons souvenirs.

Alors devant la carte des chasses, ces vers d'Apollinaire :

*« Passons passons puisque tout passe
Je me retournerai souvent
Les souvenirs sont cors de chasse
Dont meurt le bruit parmi le vent »
Merci*

Monsieur LARCHER termine son allocution sous les applaudissements et procède à l'installation des nouveaux conseillers municipaux.

Pour la liste "UN NOUVEL HORIZON POUR RAMBOUILLET"

- Monsieur Marc ROBERT
- Madame Catherine MOUFFLET
- Monsieur Jean-Frédéric POISSON
- Madame Joëlle CROZIER
- Monsieur Gaël BARBOTIN
- Madame Michèle POULAIN
- Monsieur Jacques PIQUET
- Madame Véronique MATILLON
- Monsieur Gilles SCHMIDT
- Madame Marie-José Le NAGARD
- Monsieur Benoit PETITPREZ
- Madame Marie CARESMEL
- Monsieur Thomas GOURLAN
- Madame Geneviève JEZEQUEL
- Monsieur Renaud NADJAH
- Madame Janine CHRISTIENNE
- Monsieur Alain CINTRAT
- Madame Clarisse DEMONT
- Monsieur Michel LHEMERY
- Madame Leila YOUSSEF
- Monsieur William FOCKEDEY
- Madame Bénédicte VAIDIE
- Monsieur Loïc Le MERCIER
- Madame Delphine SIX
- Monsieur Hervé DUPRESSOIR
- Madame Aurélie KEDINGER

Pour la liste "RAMBOUILLET RENOUVEAU"

- Monsieur Jean-Luc TROTIGNON
- Madame Dominique SANTANA
- Monsieur Bruno TRANCHANT

Pour la liste "RAMBOUILLET POUR TOUS"

- Monsieur Grégoire LECLERCQ
- Madame Florence ASTRUC

Pour la liste "RAMBOUILLET, ECOLOGIQUE ET CITOYENNE"

- Monsieur David JUTIER
- Madame Marie-Anne POLO DE BEAULIEU

Pour la liste "RAMBOUILLET BLEU MARINE"

- Monsieur Philippe CHEVRIER
- Madame Patricia GUILBAUD

ELECTION DU MAIRE

Monsieur LARCHER déclare installé le conseil municipal pour le mandat 2014-2020 et appelle le doyen pour procéder à l'élection du maire. Il sera ensuite procédé à la fixation du nombre de maires adjoints et à l'élection des adjoints conformément à l'ordre du jour de la séance.

Monsieur PIQUET prend la présidence de l'assemblée et déclare : *Mesdames, Messieurs, Mes chers collègues, il me revient aujourd'hui le privilège et le grand honneur de présider le début de cette première séance du conseil municipal de la nouvelle mandature qui s'offre à nous.*

C'est un sentiment fait à la fois d'émotion et de fierté qui m'habite en cet instant.

Si nous sommes réunis ce soir, dans notre maison commune, c'est bien parce que nos concitoyens, Rambolitaines et Rambolitains, au travers des différents suffrages qu'ils ont exprimés durant ces deux tours de scrutins, nous ont témoigné leur confiance et permis de siéger ainsi autour de cette table du Conseil municipal.

Ne les décevons pas !

Je crois cependant pouvoir dire que la campagne, que nous avons chacun d'entre nous menée au sein des listes qu'à travers titres nous avons choisi d'intégrer, a été globalement conduite dans un véritable esprit républicain. Esprit fait du respect de l'autre, avec comme objectif majeur l'intérêt supérieur de nos concitoyens.

C'est ce rassemblement que je vous souhaite à tous d'avoir présent à l'esprit dans les débats et travaux futurs que nous allons ensemble engager dès la semaine prochaine.

Le désir de servir que nous devons incarner doit seul conduire notre action.

A ce sujet, je souhaiterais pour illustrer mon propos, vous citer un modeste exemple vécu.

J'ai, au cours de la mandature qui s'achève, été élu Président Directeur Général de la SARRY 78, après avoir été mandaté par le précédent Conseil municipal, pour représenter notre ville au sein de cette Société d'Economie Mixte ; S.E.M. qui, sur le plan juridique, fonctionne en réalité comme une société anonyme (17 salariés y travaillent aujourd'hui).

Cette entreprise d'aménagement du territoire avait, dans son tour de table, des communes de différentes couleurs politiques, de droite comme de gauche, avec les maires et les adjoints qui les représentaient.

Et bien, je peux ici porter témoignage que durant six ans, c'est le seul intérêt des citoyens représentés par leur commune qui a été au cœur des préoccupations des élus.

Une implication de tous et de chacun avec comme seul objectif celui de servir dans le cadre des missions qui nous étaient confiées et dans le strict respect des budgets dont nous avons la charge.

C'est ce « feu sacré » en politique que je nous souhaite mes Chers Collègues de porter ensemble dans cette enceinte pour construire nos actions futures.

Dès lors, « le travailler ensemble » devient possible et il est non seulement très agréable d'œuvrer concrètement dans un climat apaisé mais l'action menée est d'une grande et incontestable efficacité pour les habitants des communes représentées.

J'atteste par conséquent ici ce soir qu'il est parfaitement réalisable de construire ensemble et de mener à terme les projets, dans le respect des convictions de chacun.

L'exemple que je cite ici n'est en rien unique. Beaucoup de sociétés d'économie mixte fonctionnent de cette manière et ce, au-delà de tout clivage politique. Je regrette simplement, à titre personnel, que ce savoir-être et ce savoir-faire soit insuffisamment traduit en terme de faire-savoir.

Cela permettrait en effet de mettre en exergue la qualité des travaux ainsi fournis à destination du grand public.

Ce serait aussi une manière saine de contribuer à replacer le travail sérieux que réalise la très grande majorité des élus au centre de l'échiquier politique.

Mais Montalembert disait « les difficultés ne sont pas faites pour abattre mais pour être abattues ».

Tout reste donc faisable.

Et Guynemer complétait le propos en disant « La vie est à monter, non à descendre, il y a une limite aux forces humaines qu'il faut toujours dépasser ».

Majorité et oppositions municipales, oppositions plurielles s'entend doivent, à mon sens, pouvoir conduire ensemble cette démarche sans rien renier des convictions de chacun des groupes qui composent le présent Conseil.

Il est absolument certain que c'est ce que nos électeurs attendent d'abord et avant tout de nous.

C'est en tout cas le vœu que je forme pour les six années à venir car, au bout du compte, c'est la démocratie qui triomphe.

Voilà, mes chers collègues, ce que je souhaitais partager avec vous ce soir au moment où je vous propose, sans plus attendre, de passer à l'élection du futur maire de Rambouillet.

Toutefois, j'ai ouvert la séance de ce premier conseil, c'est grâce au privilège de l'âge certes, mais il me plaît aussi de rappeler que je dois être parmi cette assemblée, celui qui s'est présenté il y a le plus longtemps aux élections municipales de Rambouillet, c'était en 1977...six ans avant notre Maire actuel, j'avais alors quelques années de moins.

Aussi, à ce titre, et avant de conclure, autorisez-moi, Mesdames et Messieurs, au nom de nos collègues élus, partants comme repartant, de celles et de ceux qui se sont succédé

tout au long des différentes mandatures depuis 1983, de remercier très chaleureusement l'incontestable, le considérable, l'énorme travail accompli, durant ces 31 années au service de notre commune par notre Maire, Monsieur Gérard LARCHER, celui-là même qui cède son fauteuil ce soir à son futur successeur.

*Du fond du cœur, soyez en ici, Monsieur le Président, profondément remercié.
Mesdames, Messieurs, je vous en remercie.*

Applaudissements de l'assistance.

Monsieur PIQUET fait confirmer par le Directeur Général des Services que le quorum est bien atteint et procéder à l'élection maire conformément aux articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales : le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Il ajoute que si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a retenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu dans ce cas à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur PIQUET propose de désigner deux assesseurs, un pour la majorité municipale et l'autre pour les groupes de l'opposition. Madame Marie-Anne POLO de BEAULIEU et Monsieur Thomas GOURLAN sont nommés.

Monsieur Marc ROBERT, Monsieur David JUTIER, Monsieur Jean-Luc TROTIGNON, Monsieur Philippe CHEVRIER se sont déclarés candidats au poste de Maire.

Monsieur PIQUET informe que des bulletins portant le nom des candidats et des enveloppes ont été remis à chaque participant pour procéder à l'élection.

Monsieur TROTIGNON rappelle : *« dans plusieurs démocraties européennes proches de nous, notamment en Allemagne et en Italie, ce sont les citoyens qui par leur vote élisent directement leur Maire ou son équivalent, c'est-à-dire celle ou celui qui dirige le pouvoir exécutif de la commune.*

En France, nous avons toujours ce système indirect désuet qui étonne plus d'un, qui réserve parfois de très mauvaises surprises, et qui devra un jour être réformé pour plus de clarté démocratique. En attendant, la conclusion de notre élection municipale est bien ce soir, ici-même, cette élection du Maire par le nouveau Conseil municipal de Rambouillet.

C'est pourquoi, pour nos électeurs, nous assumons le fait d'aller jusqu'au bout de notre démarche électorale et, comme en 2008, notre groupe « Rambouillet Renouveau » présentera la candidature de sa tête de liste qui est identique : en l'occurrence, moi-même ».

Monsieur JUTIER déclare : *“Monsieur le Sénateur, monsieur le Président, mesdames et messieurs les conseillères et conseillers municipales, je vais si vous le permettez prendre quelques minutes pour vous parler d'Écologie. Comme c'est la première fois que des élus écologistes siègent dans cette assemblée, peut-être qu'il n'est pas inutile de vous exposer brièvement ce qu'est un projet écologiste et citoyen, et quel est notre état d'esprit aujourd'hui.*

Je vais donc vous parler d'Écologie politique globalement, et vous montrer comment localement nous pouvons appliquer nos idées et nos valeurs. J'espère qu'après ces quelques arguments vous serez convaincu-es de la pertinence de ma candidature au poste de maire de Rambouillet, et que vous m'apporterez votre soutien.

Le projet des écologistes est simple : nous voulons changer le monde. Nous voulons changer le monde pour que toutes et tous y vivent mieux. Nous avons donc un grand

projet, qui nous anime, mais nous pensons que la mise en œuvre de ce projet commence au pas de notre porte, d'où notre présence ici, aujourd'hui. Et je vais prendre un exemple pour illustrer ce lien entre une approche globale, et les solutions locales ayant pour but d'améliorer la qualité de vie de toutes et tous. Un exemple assez édifiant, un exemple qui, si on l'avait raconté à nos grands parents au cours des 30 glorieuses expliquant à votre grand-père ou votre grand-mère que, dans 50 ans, l'air que nous respirons sera parfois tellement pollué qu'on recommandera aux personnes les plus fragiles de ne pas sortir de chez elles, que cet air sera parfois tellement pollué que les cours de sport seront suspendus. Que cet air sera tellement pollué qu'on estimera qu'il est responsable de la mort prématurée de plus de 40 000 personnes par an en France.

Sans doute que si nous avions tenu ce discours alors, dans les années 50 ou 60, on nous aurait cru, les gens auraient dit que c'est impossible, que c'est de la science-fiction. L'air que nous respirons pourrait nous faire du mal ? C'aurait été inconcevable ! Et pourtant vous le savez, les médias s'en sont fait suffisamment l'écho, cet air il est ici, en France, en Ile-de-France. Il est à Rambouillet. Alors peut-être que vous allez me dire que justement nous sommes à Rambouillet, que nous subissons la métropole parisienne voisine et qu'on ne peut pas grand-chose. Et bien nous les écologistes nous pensons que si, nous pensons que chacun et chacune, à sa place, doit faire sa part. Que chaque collectivité, où qu'elle soit, doit être exemplaire. Et nous ferons des propositions en ce sens. Puisque les transports sont une des causes de la dangerosité de l'air que nous respirons aujourd'hui, nous vous soumettrons des solutions pour permettre aux rambolitaines et aux rambolitains de se déplacer à moins cher ! Cela passera par la mise en place d'un système de covoiturage, par l'amélioration des transports en commun, par la réfection des trottoirs, par la sécurisation des déplacements à vélo, des réalisations très concrètes. Il s'agit là d'un simple exemple, mais voilà comment, en partant de préoccupations générales nous pourrions finalement améliorer très directement le quotidien des habitantes et des habitants de Rambouillet et même, leur permettre de réaliser des économies.

Cette approche, du global au local, est la première caractéristique d'un projet écologiste. La seconde est la transversalité. La transversalité, c'est notre capacité à faire du lien entre les différents thèmes qui touchent notre vie de tous les jours. Très concrètement, je prends un exemple : nous avons dans nos cartons un beau projet qui associe agriculture, puisque nous sommes dans un territoire rural, alimentation/restauration collective, et santé. La pierre angulaire de ce projet est la création d'une régie municipale de restauration collective – c'est la partie alimentation – qui est aussi l'outil qui permettra d'offrir des débouchés - des maraichers locaux et donc d'aider leur installation, c'est la partie agricole, et de favoriser le BIO et l'arrêt sur les parcelles concernées des traitements pesticides, c'est la partie santé. Santé dans nos aliments, santé via l'eau que nous buvons, santé des exploitants agricoles. Transversalité : agriculture-alimentation - santé. J'aurais pu aussi vous parler de la connexion directe que nous nous voyons entre l'éducation, la citoyenneté et la démocratie locale. Nous avons des propositions à ce sujet comme sur l'ensemble des thèmes qui préoccupent les habitantes et les habitants du Sud-Yvelines. Nous vous les soumettrons, ces propositions, en temps et en heure.

Enfin, le troisième pilier d'un projet écologiste est l'égalité et la solidarité. Il s'agit de valeurs qui, j'en suis sûr, sont partagées par nombre d'entre nous ici. Nous allons donc avoir très vite l'occasion de montrer notre attachement à ces deux valeurs fondatrices de notre société, qui doivent trouver leur pleine expression dans la réforme des rythmes scolaires que nous aurons à mettre en place dès la rentrée de septembre. Nous souhaitons en effet que Rambouillet se saisisse de cette réforme de manière ambitieuse : nous devons constituer des équipes stables, et donc recruter et former du personnel d'encadrement compétent pour assurer les activités complémentaires. Nous devons créer des lieux dédiés à ces activités et organiser la cohérence pédagogique des journées et semaine des enfants. Cela demande des moyens publics ambitieux déployés au service de tous, c'est la solidarité, afin que nos enfants d'où qu'ils viennent bénéficient tous du même accès à la culture, au sport, à l'ouverture au monde, c'est l'égalité. Nous aurions également pu illustrer l'importance que nous accordons à la solidarité et à l'égalité à travers le problème du logement, difficilement accessible à Rambouillet pour les jeunes

ou pour les ménages à revenus modestes, ou encore via le thème de l'urbanisme qui est un puissant outil pour préserver l'égalité entre les différents quartiers de notre ville. Nous avons des propositions à ces sujets.

Un projet écologiste, vous le voyez, est donc un projet qui pense global pour agir local, un projet qui s'affranchit des cloisons thématiques. Un projet écologiste est solidaire et défend l'égalité pour toutes et tous. C'est cet état d'esprit qui nous animera tout au long de ce mandat, au service de notre ville. C'est cette approche que nous pensons pertinente pour notre ville. Pour toutes ces raisons, nous vous soumettons ma candidature au poste de maire de Rambouillet. Merci beaucoup ».

Monsieur CHEVRIER fait la déclaration suivante :

« Je vous prie de bien vouloir m'excuser pour cette candidature au poste de Maire qui peut apparaître comme prétentieuse au regard du faible poids de mon camp dans cette assemblée. Vous comprendrez qu'il s'agit d'un exercice imposé par mon mouvement qui m'a honoré de son investiture.

Je vais donc me présenter au plan civil et politique puis vous exposer ce que je souhaite faire à Rambouillet

Donc, d'abord au plan civil :

*J'ai 63 ans, 5 enfants d'une famille recomposée dont une fille handicapée à 100%.
Je suis salarié, cadre supérieur du groupe Air France.*

Je vends du Conseil à d'autres Compagnies dans le monde sur tous les métiers du transport aérien. Mon domaine est la stratégie, le marketing, le commercial.

Je suis diplômé de l'ESCP Europe, d'un diplôme du centre de perfectionnement des affaires (CPA), ainsi que d'une maîtrise de sciences économiques.

Je donne des cours de revenue management à des écoles de commerce dont « HEC » et la « Toulouse Business School », je suis bilingue anglais.

Au plan politique :

D'abord au PS comme simple militant sur une très courte période de quelques mois : J'ai vite compris que nous n'étions pas sur la même ligne, notamment concernant l'immigration, et l'ouverture des frontières aux biens et services fabriqués ailleurs dans le monde, avec des salaires de misère, et sans aucun respect des règles élémentaires du droit international du travail.

Ensuite, j'ai rencontré Jean Marie Le Pen par le biais de ma femme, qui le connaissait depuis sa jeunesse. Elle est actuellement Vice-présidente du Front National, et s'est également présentée à ces élections Municipales à Nice en arrivant 2^{ème} avec 21% des voix.

Je me souviendrai longtemps du premier contact avec lui : en arrivant dîner à la maison sur le pas de la porte il envoi « il est où le socialo ? », fidèle à son image de débateur. Vous imaginez que nous avons eu une conversation franche et virile. Très vite je me suis rendu compte que l'image médiatique de l'homme ne correspondait pas à ce qu'il était réellement, notamment, mais pas seulement, par sa grande compassion pour notre enfant handicapée. J'ai apprécié sa vision des questions sociales, et j'ai pu me rendre compte qu'il offrait toutes les garanties concernant les questions de xénophobie, de racisme ou d'antisémitisme.

Comme, par ailleurs, j'avais toujours pensé que le social ne pouvait se conjuguer avec des frontières grandes ouvertes (expérience de 83), ni avec une immigration galopante, j'ai rapidement adhéré au Front National, cela fait maintenant plus de 20 ans.

J'ai commencé militant, puis secrétaire de la Xème circonscription des Yvelines (celle de Rambouillet), puis secrétaire départemental des Yvelines, depuis maintenant 7 ans.

Je me suis présenté depuis à toutes les élections touchant la Xème circonscription, dont tête de liste des Yvelines aux dernières régionales et aux sénatoriales.

Ce que je veux faire à Rambouillet (liste non exhaustive) :

- *La priorité sera la baisse des dépenses pour diminuer les impôts pendant les 6 ans du mandat, contrairement aux autres candidats qui souhaitent limiter cet effort à quelques années. Même si nous restons dans l'opposition, nous veillerons à chaque dépense et regarderons de très près la justification du remplacement des départs en retraite.*

Ensuite, créer des places de parking souterraines en centre-ville, et auprès de la gare;

- *En centre - Ville pour empêcher les commerçants de mourir à petit feu (j'en ai encore fait l'amère expérience ce soir : je n'y ai pas trouvé de place disponible).*
- *à la gare pour prendre en compte le côté trans-communal pour ne pas dire régional (le rayonnement de cette gare dépassant un cercle de 15Kms) du service d'excellente qualité de la SNCF sur Paris (même si des retards sont enregistrés) plaçant le centre de Paris avec certains trains à 35 mn de Rambouillet. Il suffit de comparer ce service avec l'automobile pour se rendre compte de l'avantage compétitif de ce moyen de transport.*

Il faudra aussi redonner du faste à Rambouillet en boostant le tourisme par des activités événementielles en s'appuyant sur une hôtellerie et une restauration de luxe (La chaîne Mercure à qui a été confiée la gestion de l'établissement du « Relays du château » n'étant pas adaptée à cette démarche). Ce n'est pas que je souhaiterais en être client, mes moyens ne me le permettant pas, mais cela a constitué à mon sens une grave erreur en termes de marketing de confier la gestion de cet hôtel très bien placé à une chaîne de type Mercure.

On s'attachera à réduire le déficit prévisionnel d'exploitation du Théâtre en y incluant si possible le cinéma, et en en faisant un centre de manifestations événementielles.

Il faudra aussi rénover certains (pas tous) logements sociaux avant d'en construire de nouveaux. Pour constituer ma liste aux municipales, j'ai été amené à rentrer dans des logements sociaux dont les parties communes étaient limite insalubres. Ceci n'est pas acceptable d'autant que je n'ai constaté aucune dégradation du fait des occupants contrairement à ce que l'on peut trouver dans d'autres banlieues d'Île de France.

Je souhaite refondre le circuit de circulation de Rambouillet totalement saturé à certaines pointes de trafic. Là encore j'ai été coincé 2 fois pendant une demi-heure dans le centre de Rambouillet un soir pendant la période de Noël lors de la constitution de ma liste. Je veux remettre des fréquences de bus le dimanche, et généraliser la flotte de bus électriques.

Je souhaite venir en aide aux familles dans la détresse, notamment les femmes seules, ou enceintes.

Je veillerai au respect de la laïcité (notamment dans le cadre des cantines des écoles publiques).

Je souhaite promouvoir le numérique et relancer la vie nocturne.

Enfin, j'ajoute que je n'accepterai pas, ne me considérant pas de droite, et encore moins d'extrême droite, d'être traité de la sorte dans cette assemblée.

Voilà pourquoi je souhaite occuper la place de Maire et pourquoi je crois en avoir les capacités".

Monsieur ROBERT confirme sa candidature au poste de Maire. Il ne souhaite pas reprendre point par point le détail du programme de la liste qui a été considéré comme le meilleur pour les électeurs.

Monsieur LECLERCQ observe qu'il est le seul à ne pas présenter sa candidature : il souhaite en effet ne pas empêcher le déroulement normal de la vie démocratique à laquelle il est, comme Monsieur ROBERT vient de le dire aussi, très attaché. Se présenter au poste de maire n'aurait aucun sens si ce n'est faire perdre du temps au Conseil. La démocratie a parlé, il se range à l'avis de ceux qui veulent travailler et être dans une action et une opposition constructive.

Monsieur PIQUET proclame les résultats du scrutin :

- 35 votants
- 2 bulletins blancs
- 33 votes exprimés

Ont obtenu :

- Monsieur CHEVRIER : 2 voix
- Monsieur JUTIER : 2 voix
- Monsieur TROTIGNON : 3 voix
- Monsieur ROBERT : 26 voix

Monsieur PIQUET proclame officiellement Monsieur Marc ROBERT, maire de Rambouillet sous les applaudissements.

Monsieur ROBERT remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui ont accordée ce soir en l'élisant maire et fait la déclaration suivante :

« Le moment que nous vivons est un moment important, essentiel.

Un nouveau mandat s'ouvre autour d'une nouvelle équipe. Une équipe expérimentée autour d'adjoints qui ont une expérience de la gestion municipale, une équipe renouvelée autour de personnes qui découvrent la vie municipale et sur qui je compte pour apporter de nouvelles idées, des initiatives pour notre ville.

Au-delà d'un nouveau mandat, nous vivons un moment historique. Depuis la fin de la guerre, Rambouillet n'a connu que trois maires dont deux présents ce soir, qui ont su nous léguer une ville reconnue par tous pour sa qualité de vie, pour sa convivialité et pour son harmonie.

Cette convivialité qui nous est si chère prend la forme de la vitalité de notre vie associative et du succès de nos fêtes qui nous rassemblent comme celle de la Saint Lubin ou la fête du Muguet.

Une ville riche de sa diversité, ouverte à toutes les générations qui fait de la solidarité un point d'encrage fort.

Une ville dynamique au plan économique avec l'un des taux de chômage les plus faibles de France même si il est toujours trop élevé.

Tout cela nous le devons à celui qui a fait de cette ville ce qu'elle est aujourd'hui, nous le devons à Gérard LARCHER que je vous demande d'applaudir.

Cher Gérard, Merci.

Merci au nom de tous les Rambolitains avec qui vous avez su créer ce lien si profond et singulier pendant plus de trente ans.

Merci aussi à titre personnel pour les trois mandats passés à vos côtés et votre soutien toujours sans faille tout au long de ces années et particulièrement ces derniers mois.

Je souhaite remercier aussi tous les maires adjoints, les conseillers municipaux qui ont tant donné pour notre ville.

Tout au long de ma vie professionnelle, personnelle, sportive ou syndicale je me suis attaché à mettre en place des relations harmonieuses et sincères. Je continuerai dans ce sens de manière sereine et déterminée. C'est aussi la manière d'être que j'attendrai de notre conseil municipal dans la diversité des groupes politiques minoritaires représentés. A notre tour nous saurons nous montrer dignes de votre héritage.

Aujourd'hui avec vous, ma nouvelle équipe, fort de la confiance que nous ont témoigné les Rambolitains, je reprends le « flambeau » pour notre ville Rambouillet avec ce même esprit de rassemblement, de tolérance et d'ouverture. Avec modestie aussi mais avec détermination je serai le Maire de tous.

Dès ce soir nous nous mettrons au travail et dans quelques jours nous vous ferons part des responsabilités de chaque élu de la majorité dans cet esprit de responsabilité et d'écoute qui sont au cœur de notre engagement. Chacun aura sa place et je compterai sur l'investissement de tous.

Nous serons vigilants à assurer la solidité de notre budget et de nos finances. Cela passera par une nécessaire maîtrise des dépenses pour nous permettre de poursuivre la stabilisation de la fiscalité locale en souhaitant que l'Etat ne se défasse pas sur les collectivités.

Ce ne sera pas facile tant nous serons soumis aux baisses des dotations de l'Etat (baisse de la dotation globale de fonctionnement et fond de péréquation) mais c'est dans cet esprit que nous vous proposerons le prochain budget qui sera voté dans quelques semaines.

L'économie et l'emploi seront au cœur des actions que nous mènerons pour dynamiser notre territoire et notre ville avec la Communauté de communes Plaines et Forêts d'Yvelines.

Un travail de collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire sera engagé pour anticiper, veiller aux mutations et aux futures implantations dans un équilibre maîtrisé entre centre ville, quartiers et périphérie. L'accompagnement des entreprises et des filières universitaires professionnalisantes sera une priorité.

Notre ville doit rester une ville accueillante pour les familles et pour toutes les générations. Là encore nous serons à l'écoute de chacun autour d'une politique de la petite enfance, de l'école et de la jeunesse conciliant épanouissement et responsabilisation, d'une politique de solidarité qui n'exclue personne.

Certains s'inquiètent de l'application des rythmes scolaires. C'est un enjeu important, mais laissons à notre nouveau Ministre de l'éducation nationale le temps d'infirmier les décisions prises par son prédécesseur.

Notre qualité de vie passe aussi par le respect de notre identité, de l'identité de nos quartiers et de nos espaces naturels. Fort des documents d'urbanisme adoptés nous serons vigilants à la maîtrise de notre croissance et un effort sera mené en faveur des travaux de voirie et d'aménagement notamment pour renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes.

Rambouillet s'inscrit aussi dans un territoire, le Sud-Yvelines. Ville-centre de la Communauté de Communes, notre avenir dépend des évolutions engagées par la loi Métropole qui prévoit de fédérer une grande partie de l'Île-de-France dans une nouvelle entité administrative, la Métropole de Paris, Rambouillet n'en fera pas partie. Ce doit être une opportunité qui nous permettra de conserver notre liberté et la spécificité de notre ville. Une ville connue et reconnue qui jouera pleinement son rôle dans notre Sud-Yvelines comme dans notre département.

Ce soir, j'ai souhaité vous renouveler mon engagement, celui que j'ai présenté aux rambolitains tout au long de la campagne. Vous pouvez compter sur moi pour être un maire simple et déterminé à l'écoute de tous.

Enfin, Je souhaite dire aux agents de la ville dont je connais le professionnalisme et le dévouement toute ma confiance et mon impatience à travailler avec eux.

Conformément à la tradition, je déposerai une gerbe au monument aux morts (Place André Thome et Jacqueline Patenôtre) demain matin à 9h30.

Vous y êtes naturellement tous invités ».

Monsieur TROTIGNON s'adresse à Monsieur Robert, au nom des 3 élus du groupe « Rambouillet Renouveau » : « je vous adresse toutes mes félicitations républicaines pour votre élection en tant que maire.

Vous avez, pendant votre campagne, défendu un bilan que nous avons critiqué. Les Rambolitains ont tranché. Vous êtes maintenant dans cette fonction un homme neuf, qui va s'attacher à la gestion de cet héritage. Les compteurs ayant en quelque sorte été remis à zéro par les urnes, c'est sans a priori vis-à-vis de vous-même que nous entamons ce mandat. Nous apprécierons votre travail en avançant.

Monsieur ROBERT, plus votre pratique de notre démocratie locale sera ouverte, plus notre opposition pourra être constructive jusqu'en 2020. En tant qu'administrateur de l'Association nationale des Élus Locaux d'Opposition, vous comprendrez que je serai particulièrement vigilant quant au respect des droits de l'opposition.

La page de la campagne électorale, de ses clivages et de ses polémiques, étant tournée, nous souhaitons – à notre place de principal groupe de l'opposition - nous mettre maintenant au service de tous les Rambolitains sans aucun sectarisme, et sans préjugé sur ce que peut-être le résultat de votre travail à la tête de la Mairie de Rambouillet.

Monsieur le Maire, je vous souhaite bonne chance pour votre mandat ! »

Applaudissements de l'assistance.

FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Monsieur ROBERT rappelle que les dispositions du Code Générale des Collectivités Territoriales prévoient que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspond à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal soit à 10 adjoints pour la commune de Rambouillet.

Il propose en conséquence de fixer le nombre d'adjoints à 10 pour la mandature.

Vote « Pour » : « Rambouillet Renouveau » et « Rambouillet, écologique et citoyenne »

Vote « Contre » : « Rambouillet pour tous »

Vote « Abstention » : « Rambouillet bleu marine »

ELECTION DES MAIRES ADJOINTS

Monsieur ROBERT rappelle que les adjoints sont élus au scrutin de liste secret et à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Il ajoute que si après deux tours de scrutin aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu dans ce cas à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Monsieur ROBERT propose 10 adjoints inscrits sur la liste « un nouvel horizon pour Rambouillet » et demande aux groupes minoritaires s'ils ont pris la décision de présenter des candidats. Ces derniers répondent pas la négative.

Il est ensuite procédé aux opérations de vote et de dépouillement par les assesseurs.

Monsieur ROBERT proclame ensuite les résultats : au total : 35 bulletins dont 5 bulletins nuls et 4 bulletins blancs.

La liste « Un nouvel horizon pour Rambouillet » a obtenu 26 voix.

Monsieur ROBERT déclare élus aux postes d'adjoints les élus suivants :

- Monsieur Gaël BARBOTIN
- Madame Catherine MOUFFLET
- Monsieur Jacques PIQUET
- Madame Joëlle CROZIER
- Monsieur Gilles SCHMIDT
- Madame Véronique MATILLON
- Monsieur Alain CINTRAT
- Madame Michèle POULAIN
- Monsieur Renaud NADJAH
- Madame Marie-José Le NAGARD

COMMUNICATIONS

Avant de clore la séance, Monsieur ROBERT donne les prochaines dates de conseil municipal :

- Mardi 15 avril à 20H30
- Jeudi 24 avril à 20H30

Il précise que les élus communautaires seront convoqués au comité syndical de la Communauté de communes de Plaines et Forêts d'Yveline les :

- Lundi 14 avril à 9h30 à l'hippodrome de Rambouillet
- Mardi 22 avril à 8h30 à l'hippodrome de Rambouillet
- Lundi 28 avril à 19h00 en salle Antoinette Vernes à Rambouillet

Enfin pour terminer cette élection et « plus qu'un geste symbolique », Monsieur ROBERT remet l'écharpe tricolore à chaque maire-adjoint ainsi que l'insigne à chaque conseiller municipal.